

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2005
DIRECTION ADMINISTRATIVE DES SERVICES TECHNIQUES ET DES
MARCHES PUBLICS
PF
REF : B05007**

N°25

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION RELATIVE A L'ENTRETIEN DE L'ORGUE DE L'EGLISE NOTRE DAME
DES VERTUS POUR L'ANNEE 2005 - INSCRIPTION DE LA DEPENSE INITIALE AU BUDGET
COMMUNAL.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Sur avis favorable de la Commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A la majorité des membres du Conseil, les membres du groupe « Union pour un Nouvel Aubervilliers »,
s'étant abstenus,

DELIBERE :

ARTICLE 1 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer la demande de subvention à l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France) pour les travaux d'entretien de l'orgue de l'église Notre-Dame des Vertus, année 2005.

ARTICLE 2 : DECIDE l'inscription de la dépense initiale desdits travaux (soit 2 368 €) au budget communal de l'exercice correspondant sur le 615/30 (102/6156/30).

le Maire